

# Évaluation de la politique immobilière et foncière d'entreprises

## Objectifs

Au terme de plusieurs années de mise en oeuvre et à l'aube d'une nouvelle période de développement, les acteurs souhaitent évaluer les résultats, les impacts et les effets des actions mises en oeuvre. Il s'agira également d'identifier les conditions de pérennisation de la politique et d'émettre des propositions pour optimiser les politiques menées et pour faire de la Vallée de l'Hérault un véritable bassin de vie et d'emplois. Cette évaluation doit s'articuler avec le projet de territoire et le SCOT du Pays Coeur d'Hérault en cours d'élaboration. Elle vise quatre grands objectifs :

1. **Donner à voir le bilan de l'action conduite sur le territoire durant les 10 dernières années.** Une attention toute particulière sera portée sur les parc d'activités économiques créées par la communauté de communes, qui ont donc fait l'objet d'opération d'aménagement et de commercialisation et sur l'évolution plus globale du commerce et de l'artisanat sur le territoire
2. **Apprécier les effets et impacts de la politique conduite sur ses bénéficiaires et le territoire**
3. **Interroger la pertinence des stratégies et modalités d'actions mises en place**
4. **Porter une réflexion sur leurs évolutions possibles afin de rendre plus efficace le suivi du parcours résidentiel des entreprises.**

## Préconisations

### 1. L'offre financière et immobilière

#### ► Optimiser, gérer, valoriser et animer les PAE existants

- Poursuivre l'amélioration des aménagements des PAE
- Poursuivre l'amélioration des équipements des PAE
- Poursuivre l'amélioration de la gestion des PAE
- Poursuivre l'amélioration du dialogue avec les entreprises des PAE

#### ► Poursuivre les aménagements fonciers et immobiliers

- Faire des réserves foncières notamment sur les PAE stratégiques
- Maîtriser le prix du foncier et de l'immobilier d'entreprise (Aide à l'immobilier d'entreprises)

- Etudier les besoins en immobilier notamment pour faciliter le parcours résidentiel des entreprises (sortie de pépinière\*, hôtel, auto entrepreneurs,...)

## 2. La stratégie de développement économique

### ► Renforcer l'endogène (vers les entreprises locales)

- Connaître les entreprises locales
- Favoriser les réseaux et la mise en synergie

### ► Développer l'exogène (faire venir de nouvelles entreprises)

- Valoriser les forces économiques du territoire
- Valoriser le territoire et l'économie locale
- Prospector de nouvelles entreprises
- Créer et ou s'inscrire dans des partenariats et des coopérations économiques

## Méthodologie

1. **Méthodologie d'évaluation, questions évaluatives et référentiels d'évaluation** (analyse documentaire : données PAE, données fiscales, diagnostic stratégique du SCOT Pays Coeur d'Hérault, statistiques inee, étude de marché Arthur Loyd, mise en perspective au regard de l'environnement concurrentiel)
2. **Méthode et animation de la concertation, mobilisation des acteurs et de la population locale** (enquête auprès des entreprises implantées dans les 9 PAE, entretiens CCVH et acteurs économiques)
3. **Analyse des résultats, déclinaison et discussion autour des conclusions évaluatives** (soirée d'animation et de présentation)

## TÉLÉCHARGER



Cahier des Clauses Techniques

Particulières - (1.06 Mo)



Rapport d'évaluation de la politique

immobilière et foncière

d'entreprises - (2.29 Mo)

Préconisations - Politique immobilière



et foncière d'entreprises -

(271.96 Ko)



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

**☎ 04 67 57 04 50**

**@ CONTACTEZ-NOUS**